

M 51- Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers

Disciplines	Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
Sciences et techniques de l'aménagement des espaces		14,5	14,5	29,00
Biologie-écologie		14,5	14,5	29,00
Agronomie			14,5	14,5
Sciences économiques, sociales et de gestion		14,5	14,5	29,00
Histoire-géographie		14,5		14,5
Education socioculturelle		14,5		14,5
TOTAL		73,5	58,00	130,5 h

Objectif général du module

Caractériser les déterminants du projet en fonction des éléments du contexte.

Objectifs du module

1. Caractériser le contexte général des opérations d'aménagements.
2. Caractériser le contexte agro-écologique et environnemental d'opérations d'aménagements.
3. Distinguer des représentations sociales et culturelles liées aux aménagements paysagers.

Présentation du module - Conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à pourvoir le futur technicien supérieur de l'essentiel des clés de compréhension des enjeux de son domaine d'activité. L'aménagement paysager se trouve à la jonction de multiples enjeux sociétaux (géographiques, sociologiques, culturels, techniques et économiques depuis l'origine, et plus récemment écologiques). Pour s'insérer dans son activité, le jeune professionnel doit donc engager durant sa période de formation le processus de recherche perpétuelle d'approfondissement de ses connaissances dans les domaines artistique, culturel, environnemental et socio-économique, qu'il développera ensuite tout au long de ses diverses expériences.

Ce module s'appuie particulièrement sur la pratique et sur l'investissement personnel de l'étudiant. Ses objectifs sont traités en lien étroit avec le M52 concernant la connaissance des végétaux et de leur utilisation, et avec le M55 et le M52 concernant le diagnostic d'un site en vue de son aménagement.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

1. Caractériser le contexte général des opérations d'aménagements.

- 1.1. Acquérir des méthodes de lecture et d'analyse paysagère.
 - 1.1.1 Découvrir un paysage par les méthodes d'analyse subjective : approches sensible, esthétique et plastique.
 - 1.1.2 Interpréter l'organisation spatiale d'un paysage dans son contexte territorial.
 - 1.1.3 Représenter les composantes spatiales d'un paysage.
- 1.2. Analyser les ruptures et les continuités dans l'histoire des paysages et des jardins.
 - 1.2.1 Caractériser l'évolution des rapports des sociétés avec les paysages.
 - 1.2.2 Interpréter les fonctions symboliques et les usages.
 - 1.2.3 Déterminer les principaux types d'aménagements paysagers et jardins historiques.
- 1.3. Caractériser les acteurs de la filière du paysage.
 - 1.3.1. Inventorier l'ensemble des acteurs de la filière et leurs fonctions.
 - 1.3.2. Repérer leurs stratégies et les différentes logiques d'actions.
- 1.4. Repérer les principaux déterminants réglementaires liés aux aménagements.
 - 1.4.1. Inventorier l'essentiel des politiques publiques et réglementations territoriales agissant sur la mise en œuvre d'aménagements paysagers.

- 1.4.2. Inventorier les mesures visant à la préservation ou la protection des espaces paysagers.
- 1.4.3. Appréhender les incidences de ces réglementations sur les choix et conduite à tenir lors d'opérations et projets d'aménagements paysagers.

2. Caractériser le contexte environnemental et agro-écologique d'opérations d'aménagements.

- 2.1. Identifier les caractéristiques du site à aménager.
- 2.2. Exploiter les informations recueillies.
- 2.3. Contribuer à la formulation d'un diagnostic concernant l'état du site.

3. Distinguer des représentations sociales et culturelles liées aux aménagements paysagers.

- 3.1. Identifier des représentations contemporaines.
 - 3.1.1. Acquérir des éléments de la culture artistique contemporaine.
 - 3.1.2. Intégrer les attentes sociales des usagers.
- 3.2. Analyser la demande du commanditaire.
 - 3.1.3. Déterminer les besoins, en fonction des usages indiqués par le commanditaire ou proposés par le concepteur.
 - 3.1.4. Déterminer les moyens que le commanditaire peut allouer aux postes conception, réalisation et entretien de l'aménagement paysager.